

# *Journal des Charmettes*

Juin 2010 N° 4

## Ça se passe au Vésinet !

Un blogueur, bien connu des Vésigondins, nous en apprend de belles sur les pratiques de la mairie.

Ce questionnaire, aux relents d'une autre époque, constitue une atteinte à la dignité des postulants au mariage et à leur vie privée.

Le maire doit arrêter cette monstruosité, évitant ainsi le déshonneur du Vésinet.

Notre ville, déjà mise à mal, par la politique de Robert Varèse, ne peut se payer le luxe d'être la risée de toutes les autres communes.

16, route de Montesson

---

PS. Le conseil de quartier des Charmettes organise le samedi 12 juin, à partir de 18 heures, une soirée musicale. Nous saluons cette initiative et souhaitons aux organisateurs un public nombreux et passionné.



AUDITION DE Monsieur.....  
 Le.....  
 PROJET DE MARIAGE DU.....

QUESTIONS	REponses
1/ Date et circonstance de la rencontre ?	
2/ Désignation du conjoint à l'origine de la décision de mariage ?	
3/ Degré de connaissance de la langue et de la culture du conjoint ?	
4/ Adresse du domicile conjugal ?	
5/ Projets de vie conjugale ( logement, enfants, démarches déjà accomplies) ?	
6/ Connaissance réciproque du conjoint : - adresse, n° de Tél. du conjoint - date de naissance - ressources du conjoint - activité professionnelle - antécédents matrimoniaux et enfants d'unions précédentes du conjoint	..... ..... ..... ..... ..... .....
7/ Quelle ville a été choisi après le Mariage ?	
8/ Pourquoi avoir choisi Le Vésinet pour se marier ?	
9/ Situation administrative : Validité du titre de séjour ou passeport	
10/ Avez-vous déjà commencé à préparer votre mariage ? Beaucoup d'invités ? choix des témoins (parmi les amis communs) ?	1 <sup>er</sup> témoin : ..... 2 <sup>ème</sup> témoin : .....
11/ Attitude générale des intéressés :	